

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1569

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Soufi Mohammed

Date de naissance :

Adresse : Jamila 5 Rue 29 n° 27 C.D., casa

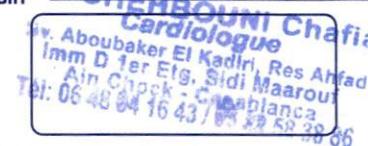
Tél. : 05 22 57 86 22

Total des frais engagés : 805,1

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 08/02/2023

Nom et prénom du malade : El Rhamach Fahima Age : 70

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HFA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casa

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 18/12/2023

10/12/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07-01-2013	PS	1	20000 DT	DR. CHEHBOUNI Chafia Cardiologue Dr. Aboubeker El Kadiri, Res Afaf Dr. Ferhat Sidi Maârouf Dr. Abdellatif Ben Hassen Dr. Hocine Ben Hassen Dr. Chehbouni 07-01-2013 07-01-2013 07-01-2013 07-01-2013 07-01-2013
07-01-2013	Consultation	1	20000 DT	DR. CHEHBOUNI Chafia Cardiologue Dr. Aboubeker El Kadiri, Res Afaf Dr. Ferhat Sidi Maârouf Dr. Abdellatif Ben Hassen Dr. Hocine Ben Hassen Dr. Chehbouni 07-01-2013 07-01-2013 07-01-2013 07-01-2013 07-01-2013

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	08/02/23	Pharmacie BENMOUSSA Hartii 26, AV. Cdt. Djamaa El Djedid B 918 N D Djamaa El Djedid Janilla 3 - Cité Djemaa tel : 0523 38 67 - CASABLANCA
	08/02/23	157,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

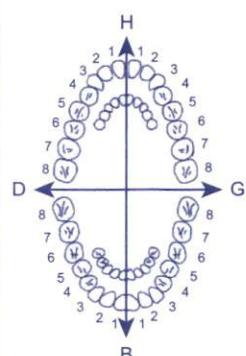
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			CŒFFICIENT DES TRAVAUX
			MONTANTS DES SOINS
			DEBUT D'EXECUTION
			FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553



(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

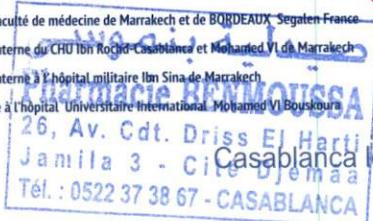
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. CHEHBOUNI Chafia
Cardiologue

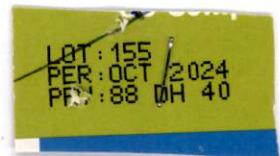


الدكتورة شافية الشهبوني
أخصائية في أمراض القلب والشرايين

- Diplômée de la faculté de médecine de Marrakech et de BORDEAUX - Segalen France
- Ancien médecin interne au CHU Ibn Rochd Casablanca et Mohamed VI de Marrakech
- Ancien médecin interne à l'hôpital militaire Ibn Sina de Marrakech
- Praticien attaché à l'hôpital Universitaire International Mohamed VI Bouskoura



Mme EL Rhomach Fatima



Ainlix 1 = mg op

88.40



Appt

Hepcure



Se bessim

68.60 Lcp < 213

Car JF



157.00





- Diplômée de la faculté de médecine de Marrakech et de BORDEAUX Segalen France
- Ancien médecin interne du CHU Ibn Rochd-Casablanca et Mohamed VI de Marrakech
- Ancien médecin interne à l'hôpital militaire Ibn Sina de Marrakech
- Praticien attachée à l'hôpital Universitaire International Mohamed VI Bouskoura

خريجة كلية الطب بمراكيش و بوردو.فرنسا

طبيبة داخلية سابقاً بالمستشفى العسكري ابن سينا بمراكيش

طبيبة داخلية سابقاً بالمستشفيات الجامعية بدار البيضاء و مراكش

طبيبة بالمستشفى الجامعي الدولي محمد السادس بوسكرة

صيدلية بنموسى

Casablanca le :

Pharmacie BENMOUSSA

26, Av. Cdt. Driss El Harti
Jamila 3 - Cité Djémâa
Tél. : 0522 37 38 67 - CASABLANCA

08/02/2023

EL RHOMACH FATIMA

248,10

(827,00x3)

1. Prezar 50 mg - comprimé pelliculé

1 Comprimé, matin, après les repas



2. Staticol 20 mg - comprimé enrobé sécable

1/2 Comprimé, soir, après les repas

150,00

(50,00x3)

398,10

PPV B2DH70
PER 10/25
LOT L3496

PPV B2DH70
PER 10/25
LOT L3496

PPV B2DH70
PER 10/25
LOT L3496

Dr. CHEHBOUNI Chafia
Cardiologue
Boulevard ABOUBAKER EL KADIRI, Res Ahfad
Tél. 0522 37 38 86

50,00

50,00

50,00

091241299



📍 Boulevard ABOUBAKER EL KADIRI Résidence AHFAD imm D - 1^{er} étage - N°1 - Sidi Maarouf - Ain Chock - Casablanca

📍 شارع أبو بكر القاديри، إقامة أحفاد - عمارة د - الطابق الأول - رقم 1 - سيدى معروف - عين الشق - الدار البيضاء

📞 : 05 22 58 38 86

☎ : 06 48 84 16 43

✉ : contact.drchehbouni@gmail.com